

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2011

# L'Usgeres, toujours en quête de reconnaissance, fixe ses priorités d'actions pour les mois à venir

**L'Usgeres a tenu son Assemblée générale annuelle, le 18 mai à Paris. Dans ce cadre, les délégués ont échangé sur les orientations de l'Union pour les mois qui viennent. Dans un contexte de fragilisation du secteur associatif, notamment, dans l'aide à domicile et à l'approche de l'élection présidentielle, l'Usgeres entend formuler des propositions sur l'emploi et occuper le terrain sur la question de la représentativité patronale.**

*« L'économie sociale apporte des réponses au dépassement de l'économie financiarisée : proximité, relocalisation de l'emploi, circuits courts, lien social et intergénérationnel. Une étude menée par l'ACOSS<sup>1</sup>, en mars 2011 montre qu'en 2009, le secteur associatif a continué à créer des emplois (+1,8%) malgré la crise économique et la diminution du nombre de contrats aidés »* a déclaré Alain Cordesse, Président de l'Usgeres, en introduction de la présentation du rapport moral et d'orientation de l'Union.

Cette situation favorable du secteur associatif en terme d'emplois est paradoxale eu égard aux difficultés que connaît le secteur, notamment dans l'aide à domicile.

*« Dans ce contexte assez difficile, particulièrement pour une partie du secteur associatif, les partis politiques affinent leurs programmes en vue de la présidentielle. L'Usgeres y contribuera sur les thématiques de l'emploi et de la formation, notamment dans le cadre des États généraux de l'économie sociale, qui auront lieu au Palais Brongniard du 17 au 19 juin prochain »* a souligné le Président.

Pour réparer les dégâts sociaux et environnementaux de l'économie financiarisée, les entreprises sociales sont dans l'air du temps mais il convient de leur donner la visibilité qu'elles méritent en mettant en évidence leurs plus-values sociales et sociétales par l'intermédiaire d'un référentiel de pratiques.

*« La recherche de la rentabilité et du profit à tout prix ne peut s'accorder avec une gestion des ressources humaines responsable. Il n'est jamais trop tard pour remettre les femmes et les hommes au cœur des projets de changement... même si on ne peut que déplorer que, trop souvent, ces politiques ne soient que curatives »* a affirmé le Président de l'Usgeres en

---

<sup>1</sup> Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

faisant référence aux actions préventives développées par l'Union autour des risques professionnels et risques psychosociaux.

Le Président a ensuite valorisé les prises de positions récentes de l'Usgeres sur l'emploi des jeunes. L'Usgeres propose notamment de créer un Contrat « jeunes » de 3 ans sur des métiers favorisant le lien social et intergénérationnel en s'appuyant sur le secteur associatif et mutualiste.

Concernant le débat sur la mesure de la représentativité patronale, l'Usgeres estime que des dispositions devront être prises d'ici 2013 pour être en phase avec la mesure qui sera effectuée, au plus tard, cette année-là pour les organisations syndicales de salariés. L'Usgeres a d'ores et déjà pris les devants afin d'éviter de se voir imposer des critères qui ne seraient pas conformes à la défense de ses propres intérêts.

Elle aspire, dans un premier temps, à une représentativité au plan national dans trois instances du dialogue social<sup>2</sup>. L'Union attend un arbitrage par le Conseil d'État suite à une requête déposée le 17 février 2010.

Des discussions sont, par ailleurs, en cours avec d'autres organisations patronales pour avancer sur un dispositif de mesure de la représentativité patronale.

Enfin, le Président a fixé les orientations de l'Usgeres pour les mois qui viennent :

- Avancer sur la question de la représentativité des employeurs de l'économie sociale dans les instances du dialogue social national
- Signer un accord sur la formation des dirigeants
- Signer un accord sur l'égalité et la prévention des discriminations
- Finaliser la concertation préalable à l'ouverture d'une négociation sur l'emploi des jeunes dans l'économie sociale sur la base des propositions formalisées par l'Usgeres en mars 2011
- Développer les actions liées à la qualité de l'emploi dans l'économie sociale, notamment dans les territoires (promotion de l'égalité, prévention et santé au travail et notamment des risques psychosociaux, formation à la fonction employeurs, portail de l'emploi dans l'économie sociale à l'horizon 2012).

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 770 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale.

<sup>2</sup> Commission nationale de la négociation collective, Conseil supérieur de la prud'homie, Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail